

Délégations de Service Public
Parcs de Stationnement en Ouvrage

Rapports d'activité 2009

Synthèse

Sommaire

Les parcs de stationnement à Rouen

p 4 à 6

Les rapports d'activité

SNC Parking des Emmurées	p 9 à 11
Parking des Emmurées	p 9 à 11
Q-Park Services	p 13 à 16
Parking du Palais	p 13 à 16
EFFIA Concessions	p 18 à 20
Parking de la Gare	p 18 à 20
SEM ROUEN PARK	p 22 à 29
Parking de l'Hôtel de Ville	p 22 à 25
Parking de la Bourse	p 26 à 29
VINCI PARK	p 31 à 42
Parking de la Haute Vieille Tour	p 31 à 33
Parking du Vieux Marché	p 34 à 36
Parking de la Pucelle	p 37 à 39
Parking Saint-Marc	p 40 à 42

La synthèse de l'année 2008

la fréquentation et les recettes	p 47 à 50
les tarifs	p 51 à 54
les indicateurs économiques et financiers	p 55

LES PARCS DE STATIONNEMENT A ROUEN

Les parcs de stationnement en ouvrage appartenant à la ville

A Rouen, sur les neufs parkings appartenant à la Ville, 6 sont exploités et gérés sur la base de contrats de délégation de service public et 3 sur la base d'un marché public.

quatre sociétés se partagent l'exploitation de ces parkings.

1. Les contrats de délégation de service public

A Rouen, la plupart des contrats ont été conclus sous forme de concession pour des durées relativement longues, allant de 30 à 40 ans. Ces contrats prévoyaient en effet de lourds investissements de construction et de reconstruction et l'exploitation du service.

Les trois derniers contrats qui ont été conclus par la Ville (parking de la Gare, parking de l'Hôtel de Ville et parking de la Bourse) ont été renouvelés selon la procédure de délégation de service public instaurée par la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 dite "loi Sapin", codifiée aujourd'hui aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces contrats prévoient des durées d'exploitation plus courtes.

Parkings	Nombre de places	Date du contrat	Début d'exploitation	Durée	Fin d'exploitation
Emmurées	278	20 janvier 1978	7 déc. 1978	30 ans	7 déc. 2008
Vieux Marché	408	20 juillet 1973	15 sept. 1975	30 ans	1^{er} janv. 2009 contrat prolongé par voie d'avenant pour un an, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2010.
Haute Vieille Tour	428	2 mai 1978	14 déc. 1979	30 ans	14 déc. 2009
Hôtel de Ville	361	31 octobre 2000	6 nov. 2000	10 ans	6 nov. 2010
Bourse	189	29 sept. 2004	1 ^{er} oct. 2004	11 ans	30 sept. 2015
Gare	461	31 décembre 1998	31 déc. 1998	20 ans	31 déc. 2018
Saint-Marc	531	3 décembre 1992	20 mars 1992	30 ans	20 mars 2022
Palais	1130	27 avril 1990	1 ^{er} mai 1990	40 ans	30 avril 2030
Pucelle	441	30 avril 1993	9 oct. 1995	38 ans	9 oct. 2033

2. Les sociétés délégataires de service public

A l'exception du parking de l'Hôtel de Ville et du parking de la Bourse exploités par la Société d'Economie Mixte Rouen Park, tous les autres parkings sont exploités par des sociétés à capitaux totalement privés.

En 2009, les sociétés délégataires sont les suivantes :

parkings	Nombre de places exploitées	délégataires	Groupe d'appartenance
Parking des Emmurées	278	SNC Parking des Emmurées	Bouygues Immobilier
Parking du Palais	1130	SRS (Société Rouennaise de Stationnement)	Q-Park Services
Parking du Vieux Marché	408	Sogeparc	Société Vinci Park
Parking de la Pucelle	441	Sogeparc	Société Vinci Park
Parking de la Haute Vieille Tour	428	Sogeparc	Société Vinci Park
Parking Saint-Marc	531	Effiparc Centre	Société Vinci Park
Parking de la Bourse	189	SEM Rouen Park	
Parking de la Gare	461	Effia Concession	EFFIA
Parking de l'Hôtel de Ville	361	SEM Rouen Park	

→ En juin 2008, le groupe Q-Park a informé la Ville du rachat du groupe de stationnement EPOLIA. Cette acquisition permet au groupe Q-Park France de prendre la seconde place sur le marché français du stationnement.

3. Le contrôle annuel des délégations de service public

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégataires de service public doivent produire chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Dans le cadre de la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics, l'article L.1413-1 du CGCT prévoit la présentation, chaque année, de ces rapports d'activité à la commission consultative des services publics locaux.

Cette commission a été créée le 27 septembre 2002 par la Ville de Rouen.

Elle a été renouvelée lors du Conseil Municipal du 16 mai 2008.

Les associations représentatives d'usagers qui examineront ces rapports d'activité sont les suivantes :

- L'Union Fédérale des Consommateurs – UFC Que Choisir Rouen
- L'Union Départementale des Associations Familiales
- l'association vivre en HLM (2010)
- L'Union Locale de la Confédération Syndicale des Familles
- La Jeune Chambre Économique de Rouen
- Le Comité de Promotion des Transports Collectifs
- L'association des Parents d'Elèves des écoles de l'Enseignement Public
- L'association Fédération des Conseils des Parents d'Elèves.

A partir de 2010, l'association des Locataires de Rouen Habitat a souhaité ne plus siéger au sein de la Commission Consultative des services publics locaux. De ce fait, le Conseil Municipal du 21 mai 2010 a donc décidé de remplacer cette association en nommant l'association « vivre en HLM » membre de cette Commission.

Par conséquent, l'association « vivre en HLM » siègera lors de la Commission Consultative des services publics locaux du 9 septembre 2010.

LES RAPPORTS D'ACTIVITE 2009

SNC Parking des Emmurées

Le Parking des Emmurées

Par convention du 20 janvier 1978, la Ville a concédé à la SNC Parking des Emmurées la construction et l'exploitation du parking des Emmurées ainsi que la construction d'une halle de marché. Ce parking comporte trois étages en élévation et comprend 271 places dont 45 places pouvant être amodiées.

Depuis le mois de mai 2002, la SNC Parking des Emmurées (dont l'actionnaire majoritaire est la société Bouygues Immobilier) a confié l'exploitation du parking à la société Q-Park Services.

La durée du contrat de concession avait été fixé initialement à 30 ans et devait prendre fin le 7 décembre 2008.

=> Toutefois, afin de mener une réflexion sur le prochain mode de gestion du parc et sur le site urbain dans lequel il s'insère, le Conseil Municipal s'est prononcé en novembre 2008 en faveur d'une prolongation d'une année du contrat de délégation.

Ce contrat de délégation étant arrivé à échéance le 7 décembre 2009, la Ville de Rouen a décidé de gérer le parking des Emmurées par le biais d'un marché public. Dans le cadre de cette nouvelle gestion, la société « Q-Park » n'est plus l'exploitant titulaire du parking. En effet, depuis le 8 décembre 2009, lors de la passation du marché public, la société Vinci Park a été désignée par la Ville de Rouen pour exploiter en tant que prestataire le parking des Emmurées.

1) Fréquentation

- **Visiteurs horaires**

	2006	2007	2008	2009	<i>Évolution 2008/2009</i>
nombre de visiteurs horaires sur l'année	15 110	18 274	11 749	15 824	34,68%
ticket moyen	1,84 €	1,88 €	1,88 €	1,89 €	0,53%
durée moyenne de stationnement	1h34	1h38	1h38	1h39	-
Pics de fréquentation	nov, déc, sept	oct, nov, juin	déc, sept, nov	Nov, juin, mai	-

En 2009, la fréquentation horaire a augmenté d'environ 34,68% par rapport à l'année 2008. Cela s'explique par le fait qu'au cours de l'année 2009 le parking a été de nouveau exploité dans sa totalité. Ce n'était pas le cas en 2008 puisque du fait des travaux de réfection, le niveau 1 du parc de stationnement était entièrement fermé aux usagers.

- **Abonnés**

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés	278	288	256	232	-9,38%

Ce parc reste principalement un parc d'abonnés dont les abonnements sont essentiellement souscrits par des organismes publics (DDE, CPAM).

(le nombre d'abonnés est supérieur ou égal au nombre de places dans le parc, ce qui s'explique par un système d'abonnements avec permutation horaire et places non affectées qui favorise la rotation des véhicules sur une même place).

Depuis 2008, le nombre d'abonnements vendus connaît une baisse significative (-9,38%). Malgré cette baisse, le parking des Emmurées continue à être utilisé en majorité par des abonnés.

2) Tarifs (TTC)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
30mn	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0 %
1h	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	0 %
2h	2,30 €	2,30 €	2,30 €	2,30 €	0 %
3h	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	0 %
12h	5,30 €	5,30 €	5,30 €	5,30 €	0 %
24h	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	0 %
abonnements					
mois	51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	0 %
trimestre	153 €	153 €	153 €	153 €	0 %

Les tarifs horaires et abonnés n'ont pas évolué depuis 2004.

3) Chiffre d'affaires (TTC)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	27 919 €	34 435 €	22 081 €	29 955 €	32,40%
CA Abonnements	169 295 €	187 549 €	158 948 €	140 044 €	-11,89%
CA Divers	27 382 €	12 €	0 €	354,00 €	Non significatif
CA Total	224 597 €	221 996 €	181 029 €	170 353 €	-5,90%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009: 627 €

L'évolution du chiffre d'affaires suit l'évolution de la fréquentation. De ce fait, en 2009, la baisse importante du nombre d'abonnements a engendré une diminution non négligeable du chiffre d'affaires total.

Toutefois, ces quatre dernières années, le C.A. abonnements a représenté en moyenne 82,46 % du chiffre d'affaires total.

4) Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	187 790	185 616	151 362	142 140
Résultat d'Exploitation (R.E.)	44 544	48 726	37 380	43 216
Résultat Financier	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	15 065
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	29 264	32 481	24 920	38 850
Rentabilité nette (R.E. / C.A.)	23,72 %	26,25 %	24,69%	30,40%
Marge nette (R.N. / C.A.)	15,58 %	17,50 %	16,46%	27,33%

Malgré une diminution du chiffre d'affaires en 2009, l'économie de la concession se caractérise par sa grande stabilité. En 2009, la rentabilité du parking a légèrement augmenté.

5) Redevance

La SNC Parking des Emmurées doit verser à la Ville une redevance égale à 50% des bénéfices distribués.

Actuellement, aucune redevance n'est perçue par la Ville en raison de l'absence de distribution de bénéfices par la société.

Néanmoins, la SNC constitue chaque année une provision dont le solde reviendra à la Ville à la fin du contrat.

Le contrat de délégation de service public étant arrivé à échéance le 7 décembre 2009, le délégataire, conformément à son obligation contractuelle, a versé en 2010 à la Ville de Rouen une redevance de 80 000 €.

6) Travaux

Des travaux d'entretien courant ont été effectués en cours d'année :

- l'entretien des extincteurs,
- l'entretien des siphons,
- la maintenance du matériel de péage.

Q-Park Services

Le Parking du Palais

Par convention du 27 avril 1990, la Ville a confié la construction et l'exploitation du parking du Palais à la SEM du Parking du Palais. En 1991, le contrat a été transféré à la Société Rouennaise de Stationnement, dont le capital est actuellement détenu par la société Q-Park.

Ce parking comprend 4 niveaux dans la partie Espace du Palais et 2 niveaux dans la partie Delacroix.

La durée du contrat a été fixée à 40 ans. Il se termine le 30 avril 2030.

Ce parking comporte 1130 places exploitables. Depuis 2005, 15 places sont amodiées.

1) Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	811 078	809 634	764 576	745 161	-2,54%
ticket moyen	3,39 €	3,48 €	3,65 €	3,76 €	3,01%
durée moyenne de stationnement	1h59	1h59	1h58	2H06	-
Pics de fréquentation	déc, oct, nov	déc, juin, oct	déc, oct, jan	Déc, oct, juin	-

Comme en 2008, la fréquentation est restée sous le seuil des 800 000 visiteurs. Le taux de fréquentation horaire de 2009 (745 161) est inférieur à celui de 2008 (798 708). De plus, la fréquentation horaire par rapport à 2008 a connu une régression d'environ 2,54%. Cette baisse de fréquentation a engendré une baisse des recettes horaires par rapport à 2007 et à 2008 d'environ 3 775€.

Au vu de ces éléments, il est important de noter que la hausse des tarifs ne permet pas de compenser la baisse de fréquentation.

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés, toutes cartes confondues	771	795	852	851	-0,12%

Contrairement, aux années précédentes, en 2009, le nombre de cartes d'abonnements vendus est resté stable.

2) Tarifs (TTC)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
30mn	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,00 %
1h	1,80 €	1,90 €	1,90 €	2,00 €	0,00%
2h	3,40 €	3,50 €	3,70 €	3,90 €	5,12%
3h	4,80 €	4,90 €	5,20 €	5,40 €	3,85%
12h	9,00 €	9,20 €	9,50 €	9,80 €	3,16%
24h	11,30 €	11,30 €	11,60 €	12,00 €	3,44%
abonnements					
permanents	97,00 €	99,90 €	103,00 €	107,00 €	3,88%
semaine	87,00 €	89,90 €	92,00 €	95,00 €	3,26%
nuit	32,00 €	34,00 €	35,00 €	36,00 €	2,86%

Une révision tarifaire est intervenue au 1er avril 2009 pour les tarifs horaires et les abonnements.

3) Chiffre d'affaires (TTC)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	2 756 382 €	2 815 953 €	2 791 641,00 €	2 787 126€	-1,62%
CA Abonnements	774 684 €	831 760 €	909 871,00 €	932 719€	2,51%
CA Total du stationnement	3 531 066 €	3 647 713 €	3 701 512 €	3 719 845€	4,95%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009 : 3 292 €

Sur ces quatre dernières années, près de 76,25 % du C.A. stationnement a été généré par les visites horaires.

4) Résultats économiques (HT) de la délégation

	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires (C.A.)	3 899 041	3 954 830	3 951 082
Résultat d'Exploitation (R.E.)	447 218	436 901	356 010
Résultat Financier	- 279 032	- 334 583	- 360 639
Résultat exceptionnel	19 530	0	0
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	131 654	68 212	20 962
Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	11,46%	11,04 %	9,01%
Marge nette (R.N. / C.A.)	3,37%	1,72%	0,53%

5) Redevance

La redevance du parking du Palais est composée de deux parts :

⇒ 30 % de la part du CA réel (hors subvention Ville) excédant 110% du CA prévisionnel de l'année considérée.

⇒ 50 % de la part du CA réel (hors subvention Ville) excédant 130 % du CA prévisionnel de l'année considéré.

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
1 ^{ère} part de redevance	61 731 €	47 876 €	36 838 €	31 632€	-14,13%
2 ^{ème} part de redevance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 %

6) Travaux/Services rendus aux usagers

Les travaux d'entretien suivants ont été réalisés au cours de l'année :

- la maintenance et entretien des systèmes de ventilation du parc,
- la maintenance et contrôle du système de détection incendie,
- la maintenance et entretien des pompes de relevages,
- la maintenance du groupe électrogène,
- la maintenance et l'inspection des installations des 3TGBT,
- la maintenance et la vérification des deux centrales CO.

Des travaux de renouvellement ont également été entrepris tels que le renouvellement de 20 % des détecteurs incendie, l'entretien des cuves de rétention d'eaux pour les pompes de relevage du niveau delacroix.

Au cours de l'année 2010, il est prévu le renouvellement de la centrale de détection incendie.

Concernant les relations avec les usagers, les principales réclamations ont porté en 2009 sur des dommages (éraflures) subis par les véhicules à l'intérieur du parc, le manque d'entretien dans l'ascenseur rue de la poterne, des accidents corporels (chutes) dans l'enceinte du parking suite aux intempéries et les dysfonctionnements de certains ascenseurs. Les usagers souhaitent également que le parking soit doté de moyens de paiement plus rapide (borne CB).

Une enquête de satisfaction a été menée en 2009 auprès des usagers. Ceux-ci ont souhaité que soient apportées des améliorations sur la présence humaine, la propreté des niveaux d'accès, la gestion des odeurs liées à la circulation, le fonctionnement des ascenseurs, l'utilisation des lecteurs de badge d'accès, le nombre de caisses automatiques et la diversité des moyens de paiements.

En 2009, le délégataire « Q-Park » a participé à l'opération commerciale « Rouen Shopping ». Il s'agit de contremarques de stationnement valable dans plusieurs parcs de Rouen.

7) Subvention versée par la Ville

La Ville verse à la Société Rouennaise de Stationnement (S.R.S.) une subvention visant à compenser les coûts engendrés par la construction du parking de l'Espace du Palais. Cette subvention est dégressive et la dernière échéance de versement interviendra en 2018.

En décembre 2008, la Ville a entamé avec le délégataire des négociations visant à réexaminer les conditions de versement de la subvention. Ces négociations ont abouti en 2009 au résultat suivant :

- . La Ville versera, à compter de 2010, 2/3 des annuités dues au titre de la subvention et provisionnera le 1/3 restant. Ce 1/3 reste une « dette » due par la Ville.
- . Une fois les pertes de la S.R.S. apurées (c'est-à-dire lorsque les bénéfices cumulés deviendront supérieurs aux pertes cumulées), la Ville percevra une redevance complémentaire représentant 50 % du solde entre les bénéfices réalisés par la S.R.S. et les bénéfices prévisionnels établis en 2001.
- . Un décompte triennal (ou annuel sur décision motivée des parties) sera alors établi pour solder les sommes dues par les uns et les autres

	2010	2011-2014	2015-2017	2018
Subvention totale	1 239 867	911 645	176 840	176 888
2/3 subvention	826 578	607 763	117 893	117 925

EFFIA Concessions

Le Parking de la Gare (hors parking SNCF)

Par convention du 31 décembre 1998, la Ville de Rouen a confié la réalisation de travaux de rénovation et l'exploitation du Parking de la Gare, situé rue Verte à Rouen, à la société Sceta-Parc (Groupe SNCF).

La durée de la concession est de 20 ans. Elle s'achèvera donc le 31 décembre 2018.

Ce parc comporte 470 places dont 10 places pour les personnes à mobilité réduite. Les places exploitables sont réparties sur 8 niveaux (2 niveaux en sous sol, 5 niveaux aériens et 1 terrasse). De plus, les loueurs disposent de 58 places au niveau -2.

1) Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	31 850	33 806	32 472	35 774	10,17%
ticket moyen	6,22 €	6,89 €	7,46 €	6,97 €	-6,57%
durée moyenne de stationnement	5 h	6 h	6 h15	6H	-
Pics de fréquentation	juin, mars, déc	juin, mars, octobre	juin, octobre, mars	Juin, novembre octobre,	-

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés, toutes cartes confondues	281	269	274	193	-29,56%

En 2009, il a été constaté une augmentation du nombre de visiteurs horaires par rapport à 2008, soit une augmentation de 3 302 visiteurs horaires. Cette augmentation s'explique par le report de la clientèle du site P1 Rouen Gare quand celui-ci est complet. De plus, la remise en état du parking a permis de renouveler la clientèle.

Par contre, en comparaison avec le taux de visiteurs horaires, le nombre d'abonnements a fortement chuté jusqu'en septembre. Depuis octobre 2009, toutefois, une légère augmentation est à noter.

2) Tarifs (TTC)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
de 0 mn à 10 mn	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	
de 10 mn à 30 mn	1,00 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	
de 30 mn à 1h	1,90 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	
de 1h à 2h	3,90 €	4,10 €	4,10 €	4,10 €	
de 2h à 4h	5,70 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	
De 4h à 6h	6,70 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	
de 6h à 12h	8,30 €	8,90 €	8,90 €	8,90 €	
de 12h à 24h	8,90 €	9,40 €	9,40 €	9,40 €	
au-delà, par 12h supplémentaires	4,00 €	4,20 €	4,20 €	4,20 €	
forfaits					
soirée					
week-end					
7 jours					
14 jours					
abonnements					
mois	82,40 €	87,00 €	87,00 €	87,00 €	
trimestre	supprimé				
année	supprimé				
mois (nuit)	36,80 €	39,00 €	39,00 €	39,00 €	
pass 1 mois	102,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	
motos					

Depuis janvier 2007, les tarifs n'ont pas été augmentés.

3) Chiffre d'affaires (TTC)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	230 750 €	266 754 €	274 807€	294 965€	7,34%
CA Abonnements	333 369 €	374 563 €	360 098 €	287 853€	-20,06%
CA Divers	4 088 €	5 341 €	3 652€	1 113,00 €	-69,52%
CA Total	568 208 €	646 658 €	638 577 €	583 931,00 €	-8,56%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009 : 1 264€

Sur les quatre derniers exercices, près de 56 % du chiffre d'affaires stationnement a été généré par la vente des abonnements.

Contrairement aux années précédentes, le chiffre d'affaires lié aux abonnements a fortement baissé. Néanmoins, il constitue 50% du chiffre d'affaires. Les abonnements, au sein de ce parking, sont un facteur essentiel sur le résultat global annuel puisqu'ils permettent de limiter la chute du chiffre d'affaires notamment en période estivale (Juillet et en Août).

Pour 2009, la hausse de la fréquentation horaire ne compense pas la baisse du nombre d'abonnements.

4) Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	475 090	540 685	533 911	486 645
Résultat d'Exploitation (R.E.)	- 73 163	12 948	- 181 006	98 031
Résultat Financier	- 18 445	- 23 731	- 28 984	- 19 717
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	- 91 608	- 10 783	- 209 990	-117 747
Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	- 15,40 %	2,39 %	-33,90%	20,14%
Marge nette (R.N. / C.A.)	- 19,28 %	-1,99 %	-39,33%	-24,19%

Certes, en 2009, le chiffre d'affaires a diminué de façon générale. Néanmoins, le résultat d'exploitation par rapport à l'année 2008 n'est plus déficitaire.

5) Redevance

Effia verse chaque année à la Ville une redevance annuelle de 7 622,45 € H.T. (valeur décembre 1998) révisable selon l'indice du coût de la construction.

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<i>Évolution 2008/2009</i>
redevance	9 152,36 €	9 890 €	10 334,00 €	11 415 €	10,46%

6) Travaux/Services rendus aux usagers

En 2009, la pose de la nouvelle signalétique a été effectuée.

Le 1er octobre 2009, une convention de sous concession d'occupation de la zone de lavage a été signée. Le 7 décembre 2007, la station « Roullé » propre a été ouverte à la clientèle offrant des prestations de petit entretien (vidange, filtration, changement d'ampoules et d'essuie-glace). Toutefois, il est nécessaire de préciser que cette prestation connexe à l'exploitation du parking n'a pas de répercussions financières positives ou négatives au profit de la Ville de Rouen.

En 2010, un espace deux-roues sera ouvert et une démarche « écosite » sera engagée permettant de recycler les déchets.

SEM ROUEN PARK

Le Parking de l'Hôtel de Ville

Par convention du 31 octobre 2000, la Ville de Rouen a confié à la SEM Rouen Park l'exploitation du parking de l'Hôtel de Ville.

La durée de la concession est de 10 ans.

Contractuellement, ce parc comporte 361 places dont 24 amodiations.

Néanmoins, depuis le passage de la Commission Communale de Sécurité le 8 novembre 2007, 3 emplacements situés à proximité des grilles de ventilation ont été supprimés.

La capacité du parc a donc été ramenée à 358 places.

1- Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	189 922	201 391	193 245	196 555	1,70%
ticket moyen	3,15 €	3,52 €	3,57 €	3,81 €	6,72%
durée moyenne de stationnement	1h52	2h01	2h03	2H15	-
pics de fréquentation	déc, oct, nov	déc, juin, oct	déc, oct, juin	Déc, oct, juin	

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés*, toutes cartes confondues	233	215	211	219	3,79%

- abonnements et forfaits

Depuis 2004, en moyenne, 192 965 usagers horaires se sont rendus dans le parc.

A ce jour, l'année 2007 reste la seule année où le seuil des 200 000 visiteurs horaires a été franchi. En comparaison avec l'année 2007, il a été constaté une baisse de 2,4% du nombre de visiteurs horaires. Grâce aux différentes modifications tarifaires, la recette correspondante a augmenté d'environ 5,7%.

Néanmoins, par rapport à l'année 2008, la proportion de visiteurs horaires a connu une augmentation d'environ 1,7% engendrant une hausse de 9,3% de la recette.

Cette légère inflation s'explique par les fréquentes modifications tarifaires intervenues depuis le 1er octobre 2008.

Au cours de l'année 2009, le chiffre d'affaires lié aux abonnements a également connu une augmentation. Ceci s'explique principalement par l'augmentation tarifaire intervenue en 2008.

Toutefois, contrairement aux années précédentes, il est important de noter que le nombre d'abonnements trimestriels a diminué de façon non négligeable au profit des abonnements mensuels et des abonnements de groupes. La diminution du nombre d'abonnements

trimestriels a donc été compensée par l'augmentation du nombre de ces abonnements, soit 8 abonnés supplémentaires par mois.

A l'inverse de la fréquentation horaire et abonnés, le chiffre d'affaires lié aux forfaits a subi une forte diminution (-17%) au cours de l'année 2009. Les forfaits étant des produits de consommation unique, la SEM Rouen Park, à ce jour, ne peut pas expliquer les causes d'une telle baisse d'utilisation.

2- Tarifs (TTC)

	2006	2007		2008	2009		Évolution 2008/2009
horaires							
1,00 €	< à 25 mn	< à 24 mn	0,90 €	< 22 min	0,90 €	< 22 min	
1,50 €	de 25 à 50 mn	de 24 à 48 mn	1,90 €	23 min-1h	1,90 €	23 min-1h	
2,00 €	de 50 à 67 mn	de 49 à 65 mn	3,70 €	1h-2h	3,70 €	1h-2h	
3,00 €	de 67 à 105 mn	de 66 à 102 mn	5,20 €	2h-3h	5,20 €	2h-3h	
4,50 €	de 105 à 161 mn	de 103 à 155 mn	6,50 €	3h-4h	6,50 €	3h-4h	
5,50 €	de 161 à 210 mn	de 156 à 203 mn	7,00 €	4h-5h	7,00 €	4h-5h	
6,50 €	de 210 à 272 mn	de 204 à 263 mn	8,50 €	5h-6h	8,50 €	5h-6h	
7,50 €	de 272 à 411 mn	de 264 à 397 mn	9,50 €	6h-7h	9,50 €	6h-7h	
10,00 €	de 411 à 521 mn	de 398 à 504 mn	11,00 €	7h-24h	11,00 €	7h-24h	
forfaits							
forfait ticket perdu	10,00 €	10,00 €		11,00 €	11,00 €		
forfait hôtelier					5,00 €	17h30-10h30	
forfait soirée					1,50 €		
abonnements							
hebdomadaire	37,64 €	38,99 €		40,66 €	40,66 €		
mois	116,51 €	120,68 €		125,86 €	125,86 €		
trimestriel	331,60 €	343,46 €		358,18 €	358,18 €		4,28%
semestriel	645,28 €	668,34 €		697,00 €	697,00 €		
mois (nuit)	50,19 €	51,99 €		54,21 €	54,21 €		

En 2008, la refonte de la grille tarifaire est intervenue à l'initiative de la Ville. Depuis cette date, la tarification n'a pas évolué.

3- Chiffre d'affaires (TTC)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	635 542 €	709 219 €	686 071 €	750 018 €	9,32%
CA Abonnements	222 524 €	219 658 €	229 219 €	228 334 €	-0,39%
CA Divers	29 606 €	25 588 €	24 884 €	33 411,00 €	4,26%
CA Total	887 672 €	954 465,00 €	940 174 €	1 011 763€	7,61%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009: 2733 €

Sur les 4 dernières années, en moyenne, 73 % du chiffre d'affaires stationnement (horaires et abonnés) a été généré par les recettes horaires.

Toutefois, il est important de noter que pour la première fois depuis trois ans le chiffre d'affaires lié au stationnement horaire a franchi le seuil des 750 000€. Ceci s'explique principalement par l'augmentation tarifaire intervenue en 2008.

De ce fait, par rapport à 2008, le chiffre d'affaires total lié à l'exploitation du parking a connu une importante augmentation.

4) **Résultats économiques (HT) de la délégation**

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	742 201	798 047	786 098	845 957
Résultat d'Exploitation (R.E.)	- 85 380	- 110 780	- 66 471	-35 091
Résultat Financier	6 125	- 5 203	23 107	-7641
Résultat exceptionnel	0	- 20	489	-5375
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	- 79 215	- 116 003	-42 879	44 715
Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	-11,50%	-13,88 %	-8,45%	-4,15%
Marge nette (R.N. / C.A.)	- 10,67 %	- 14,54 %	-5,45%	-5,28%

Au cours de l'année 2009, le chiffre d'affaires ainsi que le résultat net de l'exercice ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes. En effet, il est important de noter que le résultat net de l'exercice n'est plus déficitaire. Pour autant, la rentabilité nette de l'exploitation du parking malgré une légère progression reste toujours déficitaire (- 4,15%).

5) **Redevance**

La redevance due par la SEM Rouen Park se compose :

⇒ d'une redevance fixe, due au titre de l'occupation du domaine public, d'un montant de 221 051,07 €.

⇒ d'une redevance complémentaire égale à 2,5% du montant total TTC des recettes d'exploitation.

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
redevance fixe	262 526 €	269 191 €	278 034 €	285 731 €	2,77%
redevance complémentaire	21 463 €	23 222 €	22 957 €	24 539,00 €	6,89%
total	283 989 €	292 413 €	300 991 €	310 270 €	3,08%

Le niveau de redevance complémentaire suit l'évolution des CA horaires et abonnés.

6) Travaux/Services rendus aux usagers

Au cours de l'année 2009, ont été effectuées les interventions suivantes :

- le remplacement de 7 réglottes d'éclairage sur l'ensemble des trois niveaux,
- le remplacement de 5 blocs de secours répartis sur l'ensemble des trois niveaux,
- le rechargement de 5 extincteurs,
- le remplacement régulier des tubes d'éclairage sur l'ensemble des trois niveaux,
- le changement de la centrale climatisation des bureaux et locaux d'accueil (7418€),
- reprise et réfection totale de la fosse de décantation et du séparateur d'hydrocarbure (19 165€).

7) L'arrivée à échéance du contrat de délégation de service public en 2010:

Le contrat de délégation de service public arrivant à échéance le 5 novembre 2010, le délégataire, conformément à ses obligations contractuelles, doit remettre l'ouvrage au délégant (Ville de Rouen).

Dans le but d'organiser cette restitution, la Ville de Rouen a donc décidé de s'appuyer sur un audit technique pour connaître l'état général du parking.

Au vue de cet audit technique et avant la remise des équipements, la Ville de Rouen a donc demandé au délégataire de procéder à un certain nombre de travaux afin d'assurer le bon état de fonctionnement des équipements.

A l'échéance du contrat, la Ville de Rouen a décidé de ne pas reprendre l'exploitation du parking de l'Hôtel de Ville sous la forme d'une délégation de service public mais sous la forme d'un marché public. La procédure de passation de ce marché public a donc débuté en août 2010 pour une attribution prévue en novembre 2010.

Le Parking de la Bourse

Par contrat de Délégation de Service Public du 29 septembre 2004, la Ville a confié l'exploitation du parking de la Bourse à la Société d'Economie Mixte Rouen Park.

La durée du contrat est fixée à 11 ans. Ce parc comporte 155 places dont 4 places réservées aux personnes à mobilité réduite réparties sur un seul niveau.

1- Fréquentation

- **Visiteurs horaires**

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	89 058	115 062	116 221	123 724	6,45%
ticket moyen	3,15 €	3,11 €	3,16 €	3,45 €	9,18%
durée moyenne de stationnement	2h15	2h11	2h15	2H05	-
Pics de fréquentation	Déc, oct, jan	Déc, oct, juin	Déc, oct, nov	Déc, oct, nov	-

- **Abonnés**

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
moyenne mensuelle d'abonnés et forfaits	58	61	58	57	-1,72%

En 2009, le parking de la Bourse a vu sa fréquentation horaire progresser de 6,45%. Le seuil de fréquentation atteint en 2009 reste inférieur à ce qu'il a pu être auparavant (131 265 entrées en 2003 et 141 041 entrées en 2002, par exemple).

Pour sa part, le nombre d'abonnés reste stable.

Après une forte baisse constatée en 2006, la fréquentation a augmenté pour la 3ème année consécutive.

2-Tarifs (TTC)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
> 60 mn (1h)	1,50 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	0,00%
> 120 mn (2h)	3 €	3 €	3,30 €	3,30 €	0,00%
> 180 mn (3h)	3,50 €	3,50 €	3,90 €	3,90 €	0,00%
> 210 mn	4 €	4 €	3,90 €	3,90 €	0,00%
> 240 mn (4h)	4,50 €	4,50 €	5,00 €	5,00 €	0,00%
> 300 mn (5h)	6 €	6 €	6,75 €	6,70 €	0,00%
> 360 mn (6h)	7 €	7 €	7,90 €	7,90 €	0,00%
> 420 mn (7h)	8 €	8 €	9,00 €	9,00 €	0,00%
> 480 mn (8h)	9 €	9 €	10,00 €	10,00 €	0,00%
À partir de 8h			11,00 €	11,00 €	0,00%
A partir de 24h			11,00 €	11,00 €	0,00%
Ticket perdu			11,00 €	11,00 €	0,00%
abonnements					
Permanent trimestre	250 €	250 €	281,00 €	281,00 €	0,00%
Permanent annuel	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000,00 €	0,00%

Depuis le 1er octobre 2004, date depuis laquelle le parc de stationnement est exploité par Rouen Park, les tarifs n'avaient pas évolué.

Le contrat de délégation prévoyait que les révisions de tarifs se traduisent, pour un tarif donné, par une modification de l'amplitude horaire accordée aux usagers, à l'instar du découpage horaire pratiqué au parc de l'Hôtel de Ville. Cette disposition a été modifiée en 2008 de telle sorte que les révisions de prix se fassent à amplitude horaire inchangée.

Cette modification tarifaire n'a suscité aucune remarque particulière de la clientèle.

3-Chiffre d'affaires (TTC)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	280 449 €	358 043€	366 922 €	426 640 €	16,28%
CA Abonnements	35 390 €	38 711€	30 173,00 €	35 991,00 €	19,28%
CA Divers	2 524 €	861 €	3 185,00 €	2 635,00 €	-17,27%
CA Total	318 362 €	397 615€	400 280 €	465 266 €	16,24%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009 : 2 985 €

Sur les quatre dernières années, le chiffre d'affaires du stationnement horaire a représenté 90,5 % du chiffre d'affaires total.

4) Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	266 189	332 454	334 282	379 796
Résultat d'Exploitation (R.E.)	- 142 772	- 185 448	- 150 542	- 257 040
Résultat Financier	- 14 601	- 18 587	686	53
Résultat exceptionnel	0	- 4	- 139 695	4628
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	- 157 373	- 204 039	- 289 551	273 120
Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	- 53,64 %	- 55,78 %	-45,03%	-67,69%
Marge nette (R.N. / C.A.)	- 59,12 %	- 61,37 %	-86,61%	-71,91%

L'achèvement des travaux au cours de l'année 2009 a permis une augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2008 où les « échanges » financiers intervenus entre la Ville et le délégataire (voir la 6ème partie) avaient conduit à un résultat exceptionnel déficitaire qui avait affecté significativement la rentabilité du parc.

5) Redevance

La redevance du parking de la Bourse se compose :

- ⇒ d'une redevance variable de 10 % des recettes de stationnement jusqu'à un seuil de 250 000 € H.T. + 35 % en 2008 sur l'ensemble des recettes de stationnement H.T. pour la partie des recettes supérieure à 250 000 € H.T.
- ⇒ d'une redevance pour frais de contrôle de 3 500 € H.T. indexée annuellement.
- ⇒ d'une redevance fixe de 44 300 € indexée.

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
Redevance variable	34 201 €	58 929 €	64 250€	69 709 €	8,50%
Redevance fixe	47 667 €	48 228 €	50 140 €	50 825 €	1,37%
Redevance frais de contrôle	4 378 €	4 524€	4 618 €	4 063 €	-1,20%
<i>total</i>	86 246 €	111 681 €	119 008	124 098 €	4,28%

6 - Travaux

Lors de la prise de possession du parc en octobre 2004, la S.E.M. Rouen Park a engagé un programme de rénovation dont la date d'achèvement était initialement prévue pour le mois de septembre 2005.

En 2008, ce programme de rénovation n'était pas achevé.

Les causes de ce retard sont liées :

- à la réalisation de travaux (remise à niveau du sol, rénovation du réseau des eaux usées) non prévus par le contrat de délégation. Dans un premier temps, ces travaux, d'une valeur d'environ 150 000 TTC, ont été financièrement pris en charge par le délégataire avant que la Ville ne les lui rembourse.
- au différend entre le délégataire et l'entreprise qu'elle avait chargée de l'exécution du programme de rénovation. Ce différend, qui a été porté devant les juridictions consulaires, a conduit à plusieurs interruptions de chantier.
- à des aléas normaux de chantier.

Au titre des pénalités de retard dues pour le non respect des délais de réalisation du programme de rénovation, le délégataire a versé à la Ville un acompte de 140 000 €.

Le versement de cet acompte ainsi que le remboursement des travaux non prévus par le contrat de délégation ont fait l'objet d'un protocole transactionnel en date du 29 février 2008.

=> il convient de préciser qu'une réception provisoire des travaux a été effectuée en mai 2009. Puis en juillet 2009, les réserves émises lors de la précédente réception des travaux ont été levées.

Le processus de décompte des pénalités finales dues par le délégataire à la ville devrait intervenir dans le courant du dernier trimestre 2010.

Les travaux de rénovation ont été les suivants :

- construction d'un local d'accueil,
- l'élargissement de la rampe d'accès pour les piétons ,
- remplacement des parois vitrées,
- installations de panneaux translucides,
- remise à niveau du sol,
- reprise de la canalisation,
- ravalement des murs,
- création d'issues de secours et d'un ascenseur,
- revêtement de sol et le marquage au sol.

Remarque: Bien que les travaux de rénovation soient achevés, le contentieux avec la société SPIE Batignoles perdure devant le Tribunal de commerce de Rouen au motif que des reports d'audience sont demandés systématiquement par la partie adverse.

VINCI PARK

Le Parking de la Haute Vieille Tour

Par convention du 2 mai 1978, la Ville de Rouen a confié à la Société Vinci Park la construction et l'exploitation du Parking de la Haute Vieille Tour. Ce parking comprend 4 niveaux dont un en terrasse et trois en sous-sol.

La durée du contrat de concession est fixée à 30 ans. Il se termine le 14 décembre 2009.

Le contrat de délégation de service public étant arrivé à échéance le 14 décembre 2009, la Ville de Rouen a décidé de ne pas renouveler la gestion du parking de la Haute Vieille Tour sous la forme d'une délégation de service public. De ce fait, un marché public a été conclu entre la Ville de Rouen et la SEM Rouen Park le 15 décembre 2009 pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

Le parking comporte 426 places (25 amodiations)

1) Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	221 612	229 404	216 156	199 152	-7,90%
ticket moyen	3,26 €	3,24 €	3,34 €	3,30 €	-1,20%
durée moyenne de stationnement	2h26	2h25	2h30	2H30	-
Pics de fréquentation	déc, oct, nov	déc, juin, oct	déc, oct, mars	oct, avril, juin	-

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés, toutes cartes confondues	381	380	375	357	-4,80%

En 2009, la fréquentation horaire continue à diminuer significativement par rapport à l'année 2008 (- 7,90%) et est passée sous le seuil des 200 000 visiteurs. Depuis 2008, il a été remarqué une diminution importante du nombre de visiteurs horaires.

Auparavant, depuis environ 3 ans, le nombre moyen d'abonnés mensuels restait stable. Par contre, en 2009, le nombre moyen d'abonnés mensuels a connu une baisse sensible.

2) Tarifs (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
1h	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	0,00 %
2h	2,80 €	2,80 €	2,80 €	2,80 €	0,00 %
3h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	0,00 %
12h	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	0,00 %
24h	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	0,00 %
Forfaits					
Marché				1,50 €	
Abonnements 7j/7					
semaine	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	0,00 %
mois	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €	0,00 %
trimestre	235,00 €	235,00 €	235,00 €	235,00 €	0,00 %

Le délégataire a proposé en avril 2008 un projet de révision tarifaire. La Ville a alors fait valoir que cette révision serait inopportune en raison de la fin prochaine du contrat (décembre 2009) et du niveau déjà élevé de certaines tranches horaires. Le délégataire a pris acte de ces arguments et n'a donc pas modifié les tarifs du parc. Ceux-ci sont restés inchangés depuis le 1er juin 2003.

En 2009, le forfait « marché » applicable le dimanche matin a été mis en place afin de permettre une plus grande fluidité et un meilleur accès autour de la place Saint Marc.

3) Chiffre d'affaires (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	722 600 €	742 814 €	721 048 €	647 432,00 €	10,20%
CA Abonnements	311 852 €	310 850 €	308 093 €	302 901,00 €	-1,70%
CA Divers	13 704 €	15 499 €	16 285 €	27 591,00 €	-69,42%
CA Total	1 048 156 €	1 069 163 €	1 045 426 €	977 923,00 €	-6,46%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009 : 2226 €

L'évolution du C.A. suivant l'évolution de la fréquentation, il est normal que le chiffre d'affaires du stationnement horaire et des abonnements ait connu une baisse. Toutefois, au cours des quatre dernières années, près de 69 % du chiffre d'affaires total provient des recettes horaires.

4) Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	876 385	893 950	874 102	830413
Résultat d'Exploitation (R.E.)	269 648	275 087	242 690	159560
Résultat Financier	- 18 627	- 15 016	- 13 932	-13890
Résultat exceptionnel	0	0	0	-2263
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	167 331	173 363	152 505	97 104
Rentabilité nette (R.E. / C.A.)	30,76 %	30,77 %	27,76 %	19,21%
Marge nette (R.N. / C.A.)	19,09 %	19,39 %	17,44 %	11,69%

La rentabilité de ce parc reste très satisfaisante pour le délégataire en dépit de la baisse de fréquentation, de l'ensemble des résultats financiers et du chiffre d'affaires.

5) Redevance

La redevance due par Vinci Park se compose :

- d'une redevance minimum égale à 3 % des recettes annuelles H.T. (hors recettes liées aux amodiations)
- d'une redevance supplémentaire égale à 50 % des recettes annuelles par emplacement au delà d'un certain seuil de recettes (676,87 € H.T.) indexé et défini contractuellement.

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
Redevance minimum	26 035	26 525	25 952	24 593	-5,24%
redevance supplémentaire	0	0	0	0	0 %

6) Travaux – Services rendus aux usagers

Un nettoyage quotidien est effectué sur les zones d'entrée et de sortie des véhicules, sur les aires de stationnement et de circulation ainsi que dans les rampes d'accès.

Par ailleurs, les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année 2009 :

- remplacement des extincteurs de plus de 10 ans,
- rénovation de la détection incendie,
- remise en état pompe de relevage N°1,
- remplacement pompe de relevage N°2,
- travaux d'amélioration sur la machinerie ascenseur,
- remise en état de l'alarme d'intrusion.

Au parking de la Haute Vieille Tour, existe un dispositif permettant la protection des places réservées aux personnes handicapées. La carte d'accès "Techno Pass" est délivrée aux personnes à mobilité réduite. Lorsqu'elle est actionnée dans une borne placée près d'une

place réservée aux personnes handicapées, celle-ci affiche le message "stationnement autorisé".

Les agents d'exploitation peuvent ainsi vérifier que l'utilisation desdites places est bien conforme à leur destination. Dans le cas contraire, est apposée sur le pare-brise de l'utilisateur en infraction une notice explicative l'engageant à ne plus occuper indûment des places réservées. L'appel aux forces de l'ordre est possible, le délégataire n'a toutefois pas encore eu recours à cette solution.

Le système d'auto-partage "OKIGO" a été mis en place du 14 janvier 2008 au 30 octobre 2009. Ce dispositif consistait à mettre deux véhicules à disposition d'abonnés pour de courtes durées.

L'absence de tout élément chiffré et l'arrêt prématuré de cette prestation avant l'échéance même du contrat de délégation de service public, qui s'est achevé le 1er janvier 2010, laissent à penser l'absence de succès de cette opération auprès de la clientèle.

Le Parking du Vieux Marché

Par convention en date du 20 juillet 1973, la Ville de Rouen a confié à la société Proservice, devenue Sogeparc Rouen puis Sogeparc France, la construction et l'exploitation du parking du Vieux Marché.

En 1999-2000 le capital de Sogeparc a été racheté par le groupe Vinci.

Ce parking comporte 408 places (dont 46 amodiées) réparties sur 4 niveaux en sous-sol.

La durée de la concession a été fixée à 30 ans à compter de la mise en service du parc qui est intervenue le 1^{er} janvier 1979. Le contrat s'achevait donc initialement au 1er janvier 2009.

=> Il a toutefois été prolongé d'une année afin, notamment, de permettre à la Ville de mener une réflexion sur le prochain mode de gestion du parc.

Le contrat de délégation de service public concernant le parking du vieux marché a pris fin le 1er janvier 2010. La concession étant arrivée à échéance, la Ville de Rouen n'a pas souhaité passer une nouvelle délégation de service public. De ce fait, un marché public a été conclu le 2 janvier 2010 avec la SEM Rouen Park pour une durée de deux ans.

1 - Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	432 021	431 231	428 114	437 594	2,21%
ticket moyen	3,51 €	3,49 €	3,53 €	3,50 €	-1,60%
durée moyenne de stationnement	1h57	1h56	1h58	1H57	
Pics de fréquentation	Déc, oct, sept	déc, oct, juin	déc, oct, mai	Juin, déc, avril	–

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés, toutes cartes confondues	203	205	200	158	-21,00%

En 2009, il a été constaté une augmentation importante (+2,21%) du nombre de visiteurs horaires par rapport à 2008. Une certaine stabilité de la fréquentation horaire perdue depuis 2006.

Le nombre de cartes d'abonnements vendues a fortement fléchi avec une perte de 42 abonnés par rapport à l'année 2008, soit une diminution du chiffre d'affaires de 21,4%.

2 - Tarifs (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
1h	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	0 %
2h	3,60 €	3,60 €	3,60 €	3,60 €	0 %
3h	4,80 €	4,80 €	4,80 €	4,80 €	0 %
4h	6,30 €	6,30 €	6,30 €	6,30 €	0 %
12h	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	0 %
24h	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	0 %
Abonnements 7j/7					
semaine	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €	0 %
trimestre	290,00 €	290,00 €	290,00 €	290,00 €	0 %

Le délégataire a proposé en avril 2008 un projet de révision tarifaire. La Ville a alors fait valoir que cette révision serait inopportune en raison de la fin prochaine du contrat (décembre 2008) et du niveau déjà élevé de certaines tranches horaires. Le délégataire a pris acte de ces arguments et n'a donc pas modifié les tarifs du parc. Ceux-ci sont restés inchangés depuis le 1er janvier 2006.

Il en est de même concernant l'année 2009, aucun tarif n'a été modifié.

3 - Chiffre d'affaires (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	1 518 464 €	1 505 788 €	1 513 238 €	1 512 843,00 €	-0,70%
CA Abonnements	160 368 €	165 437 €	157 525 €	162 190,00 €	3,00%
CA Divers	35 674 €	36 081 €	41 459 €	28 872,00 €	-43,10%
CA Total	1 714 506 €	1 707 306 €	1 712 222 €	1 703 905,00 €	-1,40%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009 : 4 126€

Par rapport à l'année 2008, le chiffre d'affaires global a de manière générale connu une diminution d'environ 1,40%. Le chiffre d'affaires ayant connu la plus importante baisse concerne notamment la catégorie des divers (- 43,10%).

De plus, l'évolution du chiffre d'affaires relatif au stationnement horaire suivant l'évolution de la fréquentation des visiteurs horaires a également subi une légère diminution (- 0,60%).

Ces quatre dernières années, 88,5 % du C.A. total a été généré par le C.A. Horaire malgré que ce dernier ait connu une « légère » diminution en 2009.

4 – Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	1 433 534	1 427 513	1 431 623	1 432 418
Résultat d'Exploitation (R.E.)	471 157	433 146	588 092	183 804
Résultat Financier	- 39 521	- 39 226	- 37 620	-6
Résultat exceptionnel	0	0	0	-1486
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	287 403	262 351	366 981	123 407
Rentabilité nette (R.E. / C.A.)	32,86 %	30,34 %	41,07 %	12,83%
Marge nette (R.N. / C.A.)	20,05 %	18,38 %	25,63 %	8,61%

5) Redevance

La redevance due par Vinci Park se compose :

- ⇒ d'une redevance annuelle forfaitaire de 3,05 € pour les places de garage privé.
- ⇒ d'une redevance supplémentaire égale à 50 % de la recette annuelle par emplacement de parc public au-delà d'une recette de 3 303,08 € H.T indexée.

	2006	2007	2008	2009
redevance forfaitaire	922 €	945 €	977 €	799 997,00 €
redevance supplémentaire	10 323 €	0 €	0 €	0,00 €

Au titre de l'exercice 2009, seule la redevance forfaitaire a été versée par le délégataire. Le seuil indexé de recettes n'ayant pas été atteint, la redevance supplémentaire n'est pas due.

=> Dans le cadre de l'avenant de décembre 2008 ayant prolongé le contrat de délégation pour une année, les conditions économiques de la concession ont été modifiées. A ce titre, la redevance versée par le délégataire pour l'année 2009 s'élève à 799 997€.

6) Travaux – entretien – services rendus aux usagers

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année 2009 :

- raccordement du péage au téléjalonnement,
- fourniture et pose d'un bloc de secours dans la cabine ascenseur,
- remplacement des extincteurs de plus de 10 ans.

Un nettoyage quotidien est effectué sur les zones d'entrée et sortie des véhicules, sur les aires de stationnement et de circulation ainsi que dans les rampes d'accès.

Le système d'auto-partage "OKIGO" a été mis en place du 14 janvier 2008 au 30 octobre 2009. Ce dispositif consistait à mettre deux véhicules à disposition d'abonnés pour de courtes durées.

L'absence de tout élément chiffré et l'arrêt prématuré de cette prestation avant l'échéance même du contrat de délégation de service public, qui s'est achevé le 1er janvier 2010, laissent à penser l'absence de succès de cette opération auprès de la clientèle.

Le Parking de la Pucelle

Par convention du 30 avril 1993, la Ville de Rouen a confié à la SNC Parking de la Pucelle, (dont le capital est détenu par deux sociétés du groupe Sogeparc, filiale du groupe Vinci Park) la construction d'un ensemble immobilier à usage principal de parc de stationnement et l'exploitation de ce parc.

La capacité totale de ce parc est de 617 places. 441 sont affectées au public (dont 39 amodiées) et se répartissent sur 4 niveaux en sous-sol. Le niveau -1 est un parking privé réservé à E.D.F.

La durée de la concession est fixée à 38 ans à compter de la mise en service de l'ouvrage, intervenue en 1995.

1- Fréquentation

- **Visiteurs horaires**

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	185 520	197 382	195 535	205 968	5,34%
ticket moyen	3,67 €	3,62 €	3,66 €	3,40 €	-0,60%
durée moyenne de stationnement	2h45	2h43	2h45	1H30	-
Pics de fréquentation	déc, oct, nov	déc, oct, juin	déc, oct, nov	oct,juin,janv	-

- **Abonnés**

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre mensuel moyen d'abonnés, toutes cartes confondues	333	347	304	296	-2,63%

Au cours de l'année 2009, le taux de fréquentation horaire a augmenté de 5,34% par rapport à l'année précédente.

A l'inverse, le nombre de cartes d'abonnements vendus mensuellement chute de 2,63% par rapport à l'année 2008.

2- Tarifs (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
1h	1,70 €	1,70 €	1,80 €	1,80 €	0,00%
2h	3,40 €	3,40 €	3,60 €	3,60 €	0,00%
3h	4,00 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €	0,00%
4h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	0,00%
12h	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	0,00 %
24h	9,50 €	9,50 €	9,50 €	9,50 €	0,00%
Abonnements 7j/7					
semaine	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	0,0 0%
mois	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €	0,00 %
trimestre	265,00 €	265,00 €	280,00 €	280,00 €	0,00%

En 2009, les tarifs n'ont pas été modifiés.

La dernière révision tarifaire a été réalisée en 2008.

Lors de cette modification, les trois premières tranches horaires ont ainsi augmenté entre 5 et 6 %.

3- Chiffre d'affaires (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	681 563 €	714 705 €	715 662,00 €	704 844 €	-1,51%
CA Abonnements	339 065 €	363 645 €	333 507,00 €	308 117 €	-7,60%
CA Divers	7 176 €	7 165 €	8 050,00 €	6 384,00 €	-20,70%
CA Total	1 027 804 €	1 085 515 €	1 057 219,00 €	1 019 345€	-3,58%

Soit un CA/place (hors recettes diverses) en 2009: 2 311€

De façon générale, en 2009, le chiffre d'affaires total a connu une baisse d'environ 3,58%. Cette diminution s'explique par le fait que le chiffre d'affaires global lié à chacun des trois postes a chuté sans qu'aucun élément d'appréciation ne permette d'expliquer cette baisse.

De plus, contrairement aux années précédentes, il est important de noter que le montant du chiffre d'affaires total n'a jamais été aussi faible. En effet, auparavant, les différents chiffres d'affaires dépassaient le seuil des 1 020 000 €.

4- Résultats économiques (HT) de la délégation

	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires (C.A.)	859 368	907 622	961 822	982 614
Résultat d'Exploitation (R.E.)	185 709	178 811	203 067	215 045
Résultat Financier	- 66 918	- 66 577	-70 678	-21 562
Résultat exceptionnel	75 282	76 004	0	0
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	129 369	125 492	88 265	128 976

Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	21,56 %	19,70 %	21,11%	21,88%
Marge nette (R.N. / C.A.)	15,02 %	13,83 %	9,17%	13,12%

Le chiffre d'affaire, le résultat d'exploitation et le résultat net de l'exercice ont fait l'objet d'une augmentation importante en 2009. Une telle augmentation a eu des conséquences positives sur la rentabilité du parking de la pucelle. En effet, pour l'année 2009, la rentabilité nette s'élève à hauteur de 21,88%.

4- Redevance (T.T.C.)

La redevance due par la société Vinci Park est égale à 10 % du bénéfice distribué par la SNC Parking de la Pucelle.

Depuis le début de la concession jusqu'en 2005, aucune redevance n'était versée dans la mesure où les bénéfices cumulés par la SNC ne couvraient pas les pertes qui avaient antérieurement été engendrées.

Une redevance est due par le délégataire depuis l'exercice 2006.

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
Redevance (10 % du bénéfice distribué)	9 045 €	12 546 €	8 826,00 €	12 898 €	46,14%

5- Travaux

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année 2009 :

- remplacement des extincteur de plus de dix ans,
- remplacement de l'amplificateur de sonorisation,
- construction d'un local de stockage et de comptage au niveau-2 du parc, face aux sorties.

Le Parking Saint-Marc

Par convention du 3 décembre 1992, la Ville de Rouen a confié l'exploitation du Parking Saint-Marc à la société SOGEA Normandie, devenue SOGEA Centre, puis Effiparc Centre, pour une durée de 30 ans. En 1999-2000 le capital de la société a été repris par le groupe Vinci Park.

Ce parc a la particularité de réunir une partie privée et une partie publique. Sa capacité totale est de 867 places. La partie publique représente 531 places (dont 6 amodiations), les 336 autres places sont affectées au Centre Commercial Intermarché.

Le parc est ouvert à la clientèle horaire tous les jours de 6h30 à 22h.

1 - Fréquentation

• Visiteurs horaires

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
nombre de visiteurs horaires sur l'année	176 770	190 781	188 064	185 010	-1,60%
ticket moyen	2,79 €	2,73 €	2,82 €	2,70 €	-2,50%
durée moyenne de stationnement	1h51	1h42	1h46	1H39	-
Pics de fréquentation	déc,oct, nov	déc,oct, janv	déc,nov,oct	oct, Dec, nov	-

Si la fréquentation horaire a diminué de 1,60% en 2009, son niveau reste toutefois supérieur à la fréquentation moyenne constatée entre 2004 et 2006 (177 280 entrées).

• Abonnés

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
Nombre mensuel d'abonnés, toutes cartes confondues	469	470	376	385	3,70%

Par rapport à l'année 2008, la vente des cartes d'abonnement a augmenté en 2009, soit une augmentation de 3,70%. Cette augmentation est le résultat des offres promotionnelles proposées depuis février 2009 dans le cadre de l'opération de « Street Marketing ». Il est proposé aux nouveaux abonnés une réduction de 50% sur le premier trimestre, sans aucune obligation d'engagement à long terme. Au regard de cette augmentation, la campagne promotionnelle a eu un effet incitateur sur la clientèle.

2 - Tarifs (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
horaires					
30mn	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	0,00 %
1h	1,50 €	1,60 €	1,60 €	1,60 €	0,00%
2h	3,00 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	0,00%
3h	4,00 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €	0,00%
12h	7,00 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	0,00%
24h	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	0,00 %
abonnements permanents					
mois	90,00 €	96,00 €	96,00 €	96,00 €	0,00%
trimestriel	254,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €	0,00%
année	900,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	0,00%

La dernière révision tarifaire est intervenue le 1er juillet 2007, après 4 années de stabilité. Celle-ci avait conduit à une augmentation moyenne des tarifs horaires de 6,13 % et des abonnements de 7 %.

Les tarifs n'ont subi aucune modification au cours de l'année 2009, seule une nouvelle formule d'abonnements (abonnement « nuit de 18h à 9h » + week-end) a vu le jour.

3-Chiffre d'affaires (T.T.C.)

	2006	2007	2008	2009	évolution 2008/2009
CA Stationnement horaire	493 875 €	520 081 €	530 406,00 €	496 187,00 €	-6,45%
CA Abonnements	320 166 €	336 252 €	283 799,00 €	289 214,00 €	1,91%
CA lié au stationnement	814 041,00 €	856 333,00 €	814 205,00 €	785 401,00 €	-3,54%

Soit un CA/place en 2009 : 1 479€

En 2009, le chiffre d'affaires relatif au parking Saint-Marc connaît de façon générale une diminution d'environ de 2,20% par rapport à l'année 2008. Le chiffre d'affaires lié au stationnement avait déjà connu, en 2008, une importante baisse. Cependant en 2009, à l'inverse de 2008, seul le chiffre d'affaires relatif au stationnement horaire a été fortement réduit (- 3,60%). Par contre, le chiffre d'affaires lié aux abonnements a augmenté de 1,90%.

Sur ces quatre dernières années, il convient de remarquer que près de 37 % du chiffre d'affaires du stationnement a été généré par les abonnements.

4 – Résultats économiques (HT) de la délégation

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires (C.A.)	720 856	768 287	687 350	671472
Résultat d'Exploitation (R.E.)	- 2 879	47 514	-18 671	-4960
Résultat Financier	- 81 200	- 74 991	-82 885	-111678
Résultat exceptionnel	0	- 550	0	0
Résultat Net de l'exercice (R.N.)	- 84 079	- 28 027	-101 556	-116638
Rentabilité nette (R.E./ C.A.)	- 0,40 %	6,18 %	-2,71%	-0,74%
Marge nette (R.N. / C.A.)	- 11,66 %	-3,65 %	-14,75%	-17,37%

Depuis 2006, le chiffre d'affaires baisse régulièrement chaque année. Ce qui est encore le cas pour l'année 2009 puisque le chiffre d'affaires a diminué d'environ 16 000€ par rapport à l'année précédente.

Conformément aux autres années, le poids des charges financières vient limiter pour le délégataire la rentabilité du parc.

5 - Redevance (T.T.C.)

Aucune redevance n'est due par la société Effiparc. Une indemnité a été versée à la Ville au début de l'exploitation (1 554 979,98 €).

6 – Travaux

En 2009, les travaux suivants ont été entrepris :

- raccordement du péage au téléjalonnement,
- remplacement des extincteurs de plus de 10 ans,
- travaux de mise en conformité électrique,
- remise en état des deux pompes de relevage puits n°3,
- remplacement du tuyaux d'évacuation de la pompe de relevage du puits n°1,
- remplacement du pied d'assise de la pompe du puits n°1,
- remplacement de la pompe du puits n°1,
- remplacement d'une pompe de relevage sur le puits n°7,
- remplacement du verrouillage électromagnétique d'une porte coupe feu,
- remplacement de la caméra vandalisée côté Gambetta,
- remplacement de la sonde de température et des batteries du groupe électrogène,
- pose de tôles larmées sur le passage des joints de dilatation.

Par ailleurs, une zone moto matérialisée a été mise en place.

Un nettoyage quotidien est effectué sur les zones d'entrée et sortie des véhicules, sur les aires de stationnement et de circulation ainsi que dans les rampes d'accès.

Suite au passage de la Sous Commission Départementale de Sécurité, un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation a été émis en raison de contrôles techniques effectués non exhaustifs et d'absence de responsable unique de sécurité. Cet état de fait n'est cependant pas nouveau car depuis 2003, la Commission de sécurité a rendu toute une série d'avis défavorables.

Ceci est le résultat de la spécificité du site dans lequel s'insère le parc de stationnement de la Ville.

En effet, certains emplacements sont destinés au public (centre commercial Saint Marc, le parking dont est propriétaire la Ville) et certains emplacements sont réservés, dans des aires géographiques considérées, pour des bâtiments d'habitation.

La partie relevant de la Ville de Rouen a donc été confiée à la société Vinci, les autres relèvent du magasin Intermarché ou de syndicats de copropriété correspondant à certains immeubles (le Neuilly, l'Amirauté..).

Or, le comportement négligeant du Directeur du centre commercial Saint Marc qui est le second exploitant du parking explique ces difficultés. La Ville de Rouen a à plusieurs reprises été contrainte de le mettre en demeure afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour garantir la sûreté et la salubrité des lieux.

SYNTHESE

La fréquentation

Nombre de visiteurs horaires

	Q-Park		EFFIA	SEM Rouen Park		Vinci Park				
	Emmurées 271	Palais 1130	Gare 461	Hôtel de Ville 358	Bourse 155	Haute Vieille Tour 427	Vieux Marché 406	Pucelle 441	Saint-Marc 531	
2006	15 110	811 078	31 850	182 922	89 058	221 612	432 021	185 520	176 770	2 145 941
2007	18 274	809 634	33 850	201 391	115 062	229 404	431 231	197 382	190 781	2 227 009
2008	11 749	764 576	32 472	193 245	116 221	216 156	428 114	195 535	188 064	2 146 132
2009	15 824	745 161	35 774	196 555	123 724	199 152	437 594	205 968	185 010	2 144 762
*Moy/ place	58	659	78	549	798	466	1078	467	348	500

Observations :

La fréquentation horaire des parkings a diminué de 0,06% en 2009.

La plupart des parcs hormis le parc de l'Espace du Palais, de la Haute veille tour et Saint-Marc ont vu leur fréquentation horaire progresser en 2009.

Recettes horaires TTC

	Q-Park		EFFIA	SEM Rouen Park		Vinci Park				
	Emmurées 271	Palais 1130	Gare 461	Hôtel de Ville 358	Bourse 155	Haute Vieille Tour 427	Vieux Marché 406	Pucelle 441	Saint-Marc 531	
2006	27 920	2 756 381	230 750	635 542	280 449	722 600	1 518 464	681 563	493 875	7 347 544
2007	34 435	2 815 953	266 754	709 219	358 043	742 814	1 505 788	714 705	520 081	7 667 792
2008	22 081	2 791 641	274 806	686 071	366 922	721 048	1 513 238	715 662	530 406	7 621 875
2009	29 955	2 787 126	246 626	750 018	426 640	673 927	1 264 920	704 844	414 873	7 298 929

Observations :

Les recettes horaires ont diminué de 4,24 % en 2009 sur l'ensemble des parcs.

Nombre d'abonnés (moyenne mensuelle)

	Emmurées 271	Palais 1130	Gare 461	Hôtel de Ville 358	Bourse 155	Haute Vieille Tour 427	Vieux Marché 406	Pucelle 441	Saint- Marc 531	TOTAL
2006	278	771	281	233	58	381	205	333	469	2 973
2007	288	795	269	215	61	380	212	347	470	3 037
2008	256	852	274	211	58	375	200	304	376	2 906
2009	232	851	193	219	57	357	158	296	385	2 748

Observations :

2 parkings ont vu leur nombre d'abonnés augmenter : l'Hôtel de Ville et Saint-Marc.
Globalement, le nombre d'abonnés a diminué de 5,44 %.

Recettes abonnés TTC

	Emmurées 271	Palais 1130	Gare 461	Hôtel de Ville 358	Bourse 155	Haute Vieille Tour 427	Vieux Marché 406	Pucelle 441	Saint- Marc 531	TOTAL
2006	164 025	774 683	333 369	222 524	35 390	311 852	160 368	339 065	320 166	2 661 442
2007	187 549	831 760	374 563	219 670	38 711	310 850	165 437	363 645	336 252	2 828 437
2008	158 948	909 871	360 097	229 219	30 173	308 093	157 525	333 507	283 799	2 771 232
2009	140 044	932 718	287 854	231 547	24 960	303 606	162 190	308 117	289104	2 680 140

Observations :

Le chiffre d'affaires lié à l'abonnement a diminué de 3,29 %.

Les tarifs

tarifs horaires au 31 décembre 2009

	parking du Vieux Marché	parking de la Pucelle	parking de la Haute Vieille Tour	parking Saint-Marc	parking Espaces du Palais	parking de la Gare	parking de l'Hôtel de Ville	parking de la Bourse	parking des Emmurées
-22 mn							0,90 €		
-30 mn				1,00 €	0,90 €	10 mn gratuites			
30 mn						1,10 €			0,70 €
1h	1,80 €	1,80 €	1,50 €	1,60 €	2,00 €	2,10 €	1,90 €	1,70 €	1,30 €
1h30				2,70 €		4,10 €	1,90 €	1,70 €	
2h	3,60€	3,60 €	2,80 €	3,20 €	3,90 €	4,10 €	3,70 €	3,30 €	2,30 €
3h	4,80 €	4,20 €	4 €	4,30 €	5,40 €	6,00 €	5,20 €	3,90 €	3,20 €
4h	6,30 €	5 €	5,00 €	5,40 €	7,30 €	6,00 €	6,50 €	5,00 €	3,80 €
5h	7,90 €	5,50 €	5 €	5,40 €	7,30 €	6,90 €	7,00 €	6,70 €	4,40 €
6h	9,00 €	6,50 €	6 €	6 ,50€	7,30 €	6,90 €	8,50 €	7,90 €	4,80 €
9h	10,00 €	7,50 €	7 €	7,50 €	9,80 €	8,90 €	11,00 €	11,00 €	5,30 €
12h	11,00 €	7,50 €	7 €	7,50 €	9,80 €	8,90 €	11,00 €	11,00 €	6 €
24h	11,00 €	9,50 €	9 €	9 €	12,00 €	9,40 €	11,00 €	11,00 €	6 €

En 2009, seuls les tarifs appliqués au parking de l'Espace du Palais ont été modifiés.

Tarifs des abonnements

	HAUTE VIEILLE TOUR	PUCELLE	VIEUX MARCHÉ	SAINT MARC
Forfaits 7 jours / 7				
- 7 jours	35	35	37	37
- 14 jours	50	50	53	53
- 21 jours	72	72	75	75
- 31 jours	95	95	100	95
Forfaits nuit de 18h à 9h				
-7 jours	20	20	25	20
- 31 jours	55	55	55	55
Abonnement 7 jours / 7				
- trimestriel	235	280	290	270
Abonnement nuit de 18h à 9h				
- trimestriel	114	114	114	114
Abonnement jour (du lundi au vendredi, de 8h à 19h) - trimestriel				215

Abonnement	ESPACES DU PALAIS			
	<u>Mensuel</u>	<u>Trimestriel</u>	<u>Semestriel</u>	<u>Annuel</u>
Permanent (24h/24, 7 jours/7)	107	305	594	1156
Semaine (accès 24h/24 du lundi au vendredi)	95	271	527	1026
Résidant (accès du lundi au vendredi de 18h à 9h ; 24h/24 les samedis, dimanches et jours fériés)	62	177	344	670
Nuit (accès du lundi au samedi, de 18h à 9h; les dimanches et jours et fériés)	36	103	200	389

HOTEL DE VILLE		BOURSE		
Abonnement permanent (valable tous les jours sans restriction)			Trimestriel	Semestriel
- hebdomadaire	40,66	Abonnement		
- mensuel	125,87	- permanent	281	562
- trimestriel	358,23	- jour	225	450
- semestriel	697	- nuit	129	258
- annuel	1355,46	- abonnement groupe (10 - 15)	101	
Abonnement Jour (de 7 à 21h, du lundi au vendredi)		Forfait		
-mensuel	87,14	- hebdomadaire	28	
-trimestriel	251,73	- mensuel	90	
- semestriel	484,09	- nuit mensuel	45	
- annuel	929,46			
Abonnement nuit résident standard (de 18 à 9 h, les dimanches et jours fériés)				
- mensuel	54,23			
- trimestriel	135,54			
- semestriel	261,41			
- annuel	464,73			
Abonnement nuit résident (de 18 à 9 h, les samedis, dimanches et jours fériés)				
- mensuel	67,78			
- trimestriel	183,96			
- semestriel	348,55			
- annuel	-			
Abonnement nuit groupe de 18 h à 9 h				
- trimestriel	77,44			
- semestriel	154,89			

<u>EMMUREES (rive gauche)</u>		<u>GARE</u>	
- abonnement permanent mensuel :	51	Forfait week end (du vendredi 16h au lundi 10h)	13,10
- abonnement permanent trimestriel :	153	Forfait 7 jours (7x24h)	36
		Abonnement pass 1 mois	102
		Abonnement de 3 mois	84,70
		Abonnement de 3 mois nuit	39

Les indicateurs économiques et financiers

	Emmurées	Palais	Gare	Hôtel de Ville	Bourse	Haute Vieille Tour	Vieux Marché	Pucelle	Saint Marc
Nombre de places	271	1130	461	358	155	427	406	441	531
Fréquentation									
Visiteurs horaires	15 824	745 161	35 774	196 555	123 724	199 152	437 594	205 968	185 010
Abonnements mensuels moyens	232	851	193	219	57	357	158	296	385
Soldes Intermédiaires de Gestion									
Chiffre d'affaires (C.A.)	142 140	3 951 082	486 645	845 957	379 796	830 413	1 432 418	982 614	671 472
Valeur Ajoutée (V.A.)	72 023	2 929 023	563 483	398 199	273 674	579 389	353 232	648 258	448534
Excédent Brut d'exploitation	43 216	2 515 602	328 967	43 749	84 861	320 722	9 404	348 151	207 005
Résultat d'exploitation (R.E)	43 216	356 010	98 031	-35091	- 257 040	159 560	183 804	215 045	- 4 960
Résultat net (R.N)	38 850	20 962	- 117 747	44 715	273 120	97 104	123 407	128 976	- 116 638
Ratios Financiers									
Marge nette (R.N / C.A)	27,33%	0,53%	-24,19%	-5,28%	-71,91%	11,69%	8,61%	13,12%	-17,37%
Rentabilité nette (R.E / C.A.)	30,40%	9,01%	20,14%	-4,15%	-67,69%	19,21%	12,83 %	21,88%	-0,74%
Charges financières / C.A.	0,00%	0,06%	4,05%	0,91%	4,68%	1,67%	0,00%	2,20%	16,63%
Redevance	0,00 €	31 632€	11 415€	306 400€	124 099€	28 005 €	799 997,00 €	12 898€	0,00 €
Redevance / nbre de places	0,00 €	28,00 €	24,76 €	855,86 €	800,64 €	65,58 €	1 970,45 €	29,25 €	0,00 €
Redevance / Chiffre d'affaires	0,00%	0,80%	2,34%	36,22%	32,67%	3,37%	55,84%	1,31%	0,00%